MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 1er mai 2023

Déplacement du ministre des Armées à la base aérienne 125 d'Istres : les implications locales dans les Bouches-du-Rhône de la loi de programmation militaire

- **Alors que l'examen du projet de loi de programmation militaire (2024-2030) va débuter au Parlement, le déplacement de Sébastien Lecornu ce vendredi 28 avril s'inscrit dans la continuité des déplacements dans l'Eure, en Moselle, dans les Vosges, dans le Territoire-de-Belfort, dans le Haut Rhin et dans le Doubs au cours des deux dernières semaines.**
- **Ce déplacement marque la volonté du ministre des Armées d'aller à la rencontre des unités pour leur décliner les enjeux territoriaux de la future loi de programmation militaire.**

Le ministre des Armées a tenu à saluer la bravoure et honorer la mémoire des aviateurs qui ont combattu depuis cette base aérienne 125, qui, depuis 1917, a donné à la France son point d'envol vers toutes les batailles qui ont fait sa grandeur et la gloire de nos armées. Les plus grands défis aéronautiques ont vu le jour depuis ce tarmac.

Récemment, la France dû réaffirmer ses engagements et les assumer à travers le monde, il y a encore quelques jours, pour évacuer nos ressortissants et ceux de nos alliés, à Khartoum, au Soudan.

Dans ce territoire, deux lettres d'engagement ont été signées :

- Une convention avec le Conseil régional pour développer les partenariats, en particulier pour développer l'industrie de Défense ;
- Une convention avec l'ensemble des collectivités locales volontaires pour développer les partenariats avec le ministère des Armées et l'accompagnement des militaires.

Ces lettres d'engagement regroupent des thèmes indispensables : permettre de mieux prendre en compte les contraintes de mobilité et de disponibilité qu'entrainent votre condition de militaire, aider les familles à trouver un logement et des solutions de garde et de scolarisation pour les enfants, accompagner les conjoints dans leur recherche d'emploi, pour permettre la reconversion professionnelle des militaires blessés, etc.

À l'occasion de ce déplacement, le ministre a rappelé les 4 impératifs qui s'imposent à l'Armée de l'Air et de l'Espace :

- **La nécessité des missions qu'assument l'Armée de l'Air et de l'Espace pour notre dissuasion** – en particulier sur cette base – avec nos forces aériennes stratégiques.
- **Des investissements importants qui permettront à nos chasseurs et à nos MRTT d'assurer la protection de notre territoire et d'être déployé partout dans le monde.**

- **L'avenir de l'Armée de l'Air et de l'Espace se jouera aussi à travers nos alliances** : dans les missions que la France assume comme nation cadre au sein de l'OTAN en Roumanie, et dans les alliances bilatérales que nous avons à travers le monde.

- **Le spatial** : cœur des transformations avec la militarisation de cet espace pour garantir nos capacités à agir de manière souveraine depuis, vers et dans l'espace.

Le ministre des Armées a annoncé une série d'investissements qui, s'ils sont votés dans la future loi de programmation militaire, permettront d'engendrer des changements considérables pour cette base aérienne 125 au cours des sept prochaines années.

La future loi de programmation militaire prévoit spécifiquement pour la base aérienne 125, près de **692 millions d'euros**. Cette augmentation comprend une part de **202 millions d'euros pour les infrastructures** (terminal passager en 2026 et un bâtiment d'hébergement militaire en transit en 2025).

Pour le capacitaire, 490 millions d'euros seront alloués avec notamment la conversion de 3 A330-200 et A330 MRTT permettant de disposer à l'horizon 2025 d'une flotte de 15 ravitailleurs.

Enfin, **28 millions d'euros seront consacrés au Plan Famille** dans les Bouches-du-Rhône.

Le ministre des Armées annonce également vouloir **faire du Port de Toulon, l'un des plus grands ports militaires du monde** : 830 millions d'euros seront à ce titre investis dans les infrastructures militaires dans les Bouches-du-Rhône et près de 3,9 milliards d'euros cumulés pour les infrastructures de la région pour contribuer à cette belle ambition.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD
Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15